Jean-Louis Gilliéron : Président sortant de la Chambre de commerce suisse en France

Autor(en): **Muller, Bernard de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **50 (1970)**

Heft 4: **Les Suisses en France**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-887982

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

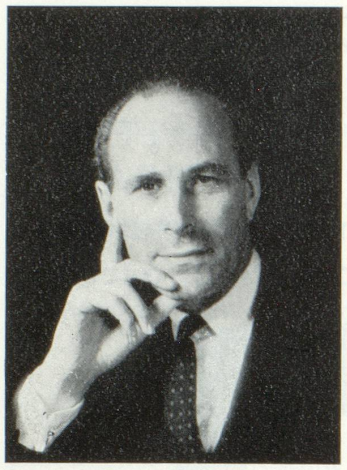

Jean-Louis Gilliéron Président sortant de la Chambre de Commerce Suisse en France

Allocution de M. Bernard de Muller, Vice-Président de la Chambre de commerce suisse en France, Directeur général de la S. A. Chauffage Sulzer, au Conseil d'Administration du 23 avril 1970 :

« Si ce n'est pas abuser de votre attention, j'aimerais, au nom de mes collègues du Bureau et de moi-même, exprimer tout spécialement ma reconnaissance au Président, M. Jean-Louis Gilliéron, pour l'efficacité exceptionnelle avec laquelle il a su diriger notre Chambre pendant de longues années.

Je me rappelle son allocution de Juin 1963 à notre Assemblée Générale où il avait tracé les grandes lignes de notre mission, essentiellement orientée vers le développement des affaires en général et les possibilités d'implantation de Sociétés Suisses en France.

Ces sept années de Présidence ont montré combien sa vision de l'évolution était juste. En effet, l'orientation nouvelle due à certains secteurs d'activité de la Chambre, destinée à substituer aux ressources d'alors d'autres services mieux adaptés aux problèmes de ses Membres et à leur contribution, s'est trouvée pleinement justifiée. Sa participation journalière aux problèmes et activités de la Chambre, en imprimant constamment de nouvelles idées, a conduit notre Compagnie à de nombreux succès, dont je me bornerai à ne citer que les plus importants :

— *La ratification de l'avenant à la convention de double imposition, réglementation qui a sensiblement amélioré les positions des Sociétés Suisses en France.*
— *Le développement des services destinés à la petite et moyenne Entreprise Suisse désireuse de travailler sur le marché français.*
— *La prise de conscience de l'importance que prenaient pour l'avenir les liaisons routières entre nos deux pays.*
— *La constitution du fond de l'expansion, consécutive aux manifestations du Cinquantenaire de la Chambre.*
— *Le rayonnement accru qu'a connu la Chambre sous sa présidence constitue la meilleure preuve de sa vitalité, son dynamisme, sa clairvoyance et son sens naturel des « public relations » dont notre Compagnie a largement bénéficié.*

Toujours accueillant, prêt à écouter les avis les plus divers et souvent éloignés des siens, le Président Jean-Louis Gilliéron a su gagner l'estime et plus encore l'amitié de ses collaborateurs et du Bureau de la Chambre.

Son humour, sa prestance, son bon sens, ses connaissances professionnelles relatives à nos deux pays ont également contribué à renforcer l'amitié et, si j'ose également dire, l'admiration que nous ressentons tous à son égard.

La Chambre lui doit beaucoup et lui devra encore très longtemps pour tant de dévouement au service de la Compagnie, de ses Membres et en fait de notre Patrie.

Je vous propose, Messieurs les Administrateurs, en juste récompense, de nommer le Président Gilliéron, Membre d'Honneur de la Chambre. Il le mérite largement. »